

Système de parrainage (MSc)

But du système de parrainage

Le but du système de parrainage est de permettre à l'étudiant(e) d'avoir une opinion extérieure sur son travail scientifique et le cheminement de ses études. Ce système permet également à l'étudiant(e) de se faire connaître par d'autres chercheurs que son directeur de recherche, ce qui pourrait s'avérer utile lors de demandes de bourses par exemple. Finalement, en cas de problèmes entre l'étudiant(e) et son directeur de recherche, l'étudiant(e) peut rencontrer son parrain pour obtenir un avis indépendant. La rencontre du parrain ne remplace en aucun temps la discussion – rencontre entre l'étudiant(e) et son directeur.

Procédures

Avant son inscription à la maîtrise, l'étudiant(e) et son directeur désignent un professeur/chercheur comme parrain qui l'accompagnera durant ses études. Le parrain ne doit pas être un proche collaborateur du directeur de recherche. Le choix du parrain doit être accepté par le comité des études supérieures.

Dans la session demandée par l'étudiant lors du choix du parrain, l'étudiant(e) convoquera une réunion avec son parrain et ce en absence de son directeur de recherche. Une semaine avant cette réunion, l'étudiant(e) aura remis à son parrain une copie de la « fiche de l'étudiant(e) » complétée.

La réunion se veut informelle, pendant laquelle l'étudiant(e) discute de son cheminement scientifique, ses buts et aspirations pour sa carrière et des sujets qu'il juge pertinents. L'étudiant(e) présente également ses résultats obtenus et ce qu'il compte accomplir dans l'année qui suit. L'étudiant(e) devra rencontrer son parrain à nouveau au quatrième trimestre.

Rôle du parrain

Le parrain doit rencontrer l'étudiant(e) lors de ses études de MSc. Il peut discuter de la progression de l'étudiant(e), de son projet de recherche etc, et orienter et/ou conseiller l'étudiant(e) au besoin. Il pourrait éventuellement être appelé à rédiger des lettres de référence lorsque l'étudiant(e) applique à des concours de bourses.

En cas de conflit éventuel entre un étudiant(e) et son directeur, le parrain n'a pas à jouer un rôle d'arbitre. Il discutera brièvement du problème potentiel avec le directeur de recherche et si nécessaire avisera le Comité des Études Supérieures qui se chargera de l'analyse de la situation.

Formulaires à compléter :

- Choix du parrain (avant l'inscription)
- Fiche de l'étudiant(e)
- Discussion Étudiant(e)-parrain

Formulaire -- Choix du parrain

But du système de parrainage

Le but du système de parrainage est de permettre à l'étudiant(e) d'avoir une opinion extérieure sur son travail scientifique et le cheminement de ses études. Ce système permet également à l'étudiant(e) de se faire connaître par d'autres chercheurs que son directeur de recherche, ce qui pourrait s'avérer utile lors de demandes de bourses par exemple. Finalement, en cas de problèmes entre l'étudiant(e) et son directeur de recherche, l'étudiant(e) peut rencontrer son parrain pour obtenir un avis indépendant. La rencontre du parrain ne remplace en aucun temps la discussion – rencontre entre l'étudiant(e) et son directeur.

Procédures

Avant son inscription à la maîtrise, l'étudiant(e) et son directeur désignent un professeur/chercheur comme parrain qui l'accompagnera durant ses études. Le parrain ne doit pas être un trop proche collaborateur du directeur de recherche. Le choix du parrain doit être accepté par le comité des études supérieures.

L'étudiant(e) et son directeur de recherche proposent :

Nom du parrain : _____

Le parrain a accepté de rencontrer l'étudiant(e)

L'étudiant s'engage à rencontrer son parrain une fois l'an à la session

Été Automne Hiver

Noms et Signatures :

Étudiant(e) :

(lettres moulées) (Signature)

Directeur de recherche :

(lettres moulées) (Signature)

Responsable des Études supérieures : _____

Date : _____

FICHE DE L'ÉTUDIANT(E)

Nom :

Directeur :

Co-directeur :

Dates d'inscription

- M.Sc.
- Passage direct
- Ph.D.

Cours :

- Moyenne
 - M.Sc.
 - Ph.D.
- Cours encore à faire

Financement : (source, montant, durée)

Publications / présentations

Fiche de l'étudiant(e) - Comité de parrainage

Décrivez votre projet en faisant ressortir les progrès réalisés depuis le début de vos études et/ou l'aperçu des travaux que vous comptez réaliser (une page maximum, simple interligne). Lors de la dernière rencontre avant la rédaction de son mémoire, l'étudiant(e) devrait présenter une esquisse du plan de son mémoire (contenu des sections « introduction », « résultats » et « discussion » entre autres).

DISCUSSION - ÉTUDIANT(E)/PARRAIN (CANDIDATS M.Sc.)

Cette évaluation vise à susciter une discussion constructive avec l'étudiant.

L'évaluation est donc formative et ne sert en aucun temps à évaluer l'étudiant lors de concours de bourses ou autres.

NOM:	DATE:
DIRECTEUR:	PARRAIN :

ÉVALUATION GLOBALE

1- Le projet de recherche semble-t-il bien défini?

2- Le plan de travail semble-t-il avoir été établi?

3- L'étudiant est satisfait de l'encadrement dont il dispose

Recommandations :

progression adéquate

discussion étudiant/directeur

intervention du Comité des ES

Remarques de l'étudiant ou du parrain

Signature du Parrain

Signature de l'étudiant

Signature du responsable ES

Date